



## **NI LE COMITÉ TECHNIQUE, NI LE CONSEIL MUNICIPAL NE DOIVENT VOTER LA SUPPRESSION DE NOS ACQUIS LOCAUX !**

Après notre forte mobilisation du jeudi 14 avril au Comité Technique (CT), ce dernier n'a pas pu se tenir et donner un avis sur la suppression de la prime d'installation et des congés de pré-retraite.

Un nouveau Comité Technique a été convoqué le 9 mai. Nous avons refusé d'y participer pour marquer notre opposition.

Le quorum nécessaire pour siéger n'étant pas atteint, les représentants du personnel et de la municipalité sont de nouveau convoqués **le lundi 23 mai à 15 h 30**.

Conformément à notre Assemblée Générale du jeudi 12 mai, nous vous appelons à débrayer lundi 23 mai pour être massivement présents devant la mairie à 15 h afin d'aller exiger le retrait des mesures régressives :

**- Le Comité Technique ne doit pas voter la suppression de la prime d'installation et des congés de pré-retraite !**

C'est aussi pourquoi, si la municipalité ne veut pas retirer de l'ordre du jour du prochain conseil municipal la suppression de nos acquis, **nous vous appelons à être massivement présents à 18 h 30 devant la mairie le mercredi 1<sup>er</sup> juin :**

**- Le Conseil Municipal ne doit pas voter la suppression de la prime d'installation et des congés de pré-retraite !**

La suppression de nos acquis locaux et la baisse de 10 % du budget du COS font faire des économies dérisoires au regard de celles à réaliser mais sont la marque obsessionnelle d'un management punitif du personnel.

**Il faut que cela cesse !**

**C'est pourquoi, nous vous appelons à être massivement présents :**

- Lundi 23 mai devant la mairie à 15 h**
- Mercredi 1<sup>er</sup> juin devant la mairie à 18 h 30**